

Communiqué de presse
Hazebrouck, le 31 mars 2022

L'Assurance Maladie et la Carsat Hauts-de-France signent une convention de partenariat avec la direction territoriale Pôle emploi du Nord pour améliorer l'inclusion et l'accès aux droits et aux soins des publics fragiles.



De gauche à droite :

Olivier Marmuse, Directeur de l'Agence Pôle Emploi de Bailleul ; Julie Barbier, Responsable Relation Partenaires de la CPAM des Flandres ; Antoine Ferreira, Sous-Directeur de la CPAM des Flandres ; Séverine Delong, Directrice Territoriale Nord de Pôle Emploi ; Agnès Paul, Directrice de l'Agence Pôle Emploi d'Hazebrouck ; Emeline Taupe, Responsable Département Service Social Lille-Douai

Ce jeudi 31 mars, les quatre Caisses Primaires d'Assurance Maladie du Nord (CPAM des Flandres, du Hainaut, de Lille-Douai et Roubaix-Tourcoing), la Carsat Hauts-de-France et la direction territoriale Pôle emploi du Nord ont signé une convention afin de renforcer les collaborations locales déjà existantes pour lutter contre le renoncement aux soins et lever les freins au retour à l'emploi dus à une santé dégradée.

Contact presse de la CPAM des Flandres :
Candice GRAUX – 03.59.67.21.58
communication.cpam-flandres@assurance-maladie.fr

Contact presse Pôle emploi Hauts-de-France :
Claudie PODVIN – 06.18.63.89.53
Claudie.podvin@pole-emploi.fr

Contact presse Carsat
Lucie Bourlard – 03.20.05.84.43
lucie.bourlard@carsat-nordpicardie.fr

Une ambition commune sur le territoire du Nord

Dans le cadre de la convention signée, l'accompagnement des demandeurs d'emploi pour l'accès aux droits et aux soins, et la prévention de la désinsertion professionnelle constituent une priorité.

Ce partenariat permettra :

- De renforcer les relations entre les partenaires pour favoriser la circulation d'informations,
- D'améliorer l'information des publics fragiles de Pôle emploi sur les services et dispositifs mis en œuvre par l'Assurance Maladie ; et inversement, orienter les assurés sociaux vers les services de Pôle emploi le cas échéant selon leur problématique,
- D'organiser les modalités d'orientation de ces publics vers les services et dispositifs,
- De fluidifier les parcours des assurés en risque de licenciement pour inaptitude.

Des sessions d'information présentant l'offre de service de l'Assurance Maladie et de la Carsat à destination des collaborateurs de Pôle emploi seront ainsi mises en place. Les collaborateurs de l'Assurance Maladie et de la Carsat pourront eux aussi bénéficier de temps d'information sur les services proposés par Pôle emploi (modalités de suivi et d'accompagnement, prestations et formation...)

Cette relation partenariale s'appuie également sur la mise en place de référents locaux pour chaque organisme afin de fluidifier les échanges entre les partenaires et de proposer des coopérations locales permettant d'atteindre les objectifs fixés.

L'Assurance Maladie protège durablement la santé de chacun en agissant auprès de tous.

Parmi ces activités figurent celles de garantir l'accès universel aux droits et de permettre l'accès aux soins : rembourser, orienter, et informer sont autant de leviers pour garantir l'accès universel aux droits et permettre l'accès aux soins.

Toutefois, certains assurés renoncent malgré tout à se faire soigner. Les raisons sont diverses et parfois multiples. L'absence d'information, le manque de ressources financières, la complexité des démarches et du système de santé peuvent constituer des freins pour l'insertion dans un parcours de soins.

Face à ces situations, l'Assurance Maladie a engagé une démarche complète, permettant de fluidifier le parcours de l'assuré et de faciliter l'ouverture, la connaissance de ses droits, l'accès territorial comme financier aux soins, et de proposer aux personnes en situation de vulnérabilité un accompagnement attentionné.

La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail (Carsat) Hauts-de-France est un organisme de Sécurité sociale, en charge de trois grandes missions : la préparation et le paiement de la retraite des salariés du régime général et des indépendants, la prévention et la tarification des risques professionnels et l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté. A ce titre, elle est l'interlocuteur privilégié des salariés et des entreprises tout au long de la vie professionnelle, et au moment de la retraite.

Contact presse de la CPAM des Flandres :
Candice GRAUX – 03.59.67.21.58
communication.cpam-flandres@assurance-maladie.fr

Contact presse Pôle emploi Hauts-de-France :
Claudie PODVIN – 06.18.63.89.53
Claudie.podvin@pole-emploi.fr

Contact presse Carsat
Lucie Bourlard – 03.20.05.84.43
lucie.bourlard@carsat-nordpicardie.fr

Pôle emploi Hauts-de-France est l'opérateur public de référence du marché de l'emploi. Dans le cadre de sa mission de service public, l'établissement s'engage à garantir l'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi et à répondre aux besoins de recrutement des entreprises. Pôle emploi s'appuie sur 84 agences de proximité et relais. Le site pole-emploi.fr reçoit 42 millions de visites par mois.

Pôle emploi s'inscrit dans la « stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté » qui porte des mesures de prévention de la précarité et un renforcement des dispositifs d'accompagnement au retour à l'emploi et concentre son action au bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin.

Pour y parvenir, Pôle emploi noue des partenariats avec des structures qui proposent des compétences et services complémentaires aux siens pour accroître la diversité et la qualité des réponses apportées dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle et particulièrement dans la lutte contre les freins à l'emploi.

Parmi ces freins, les problèmes de santé augmentent le risque d'un éloignement durable du marché du travail.

Retrouvez l'actualité de Pôle emploi Hauts-de-France sur pole-emploi.org et sur Twitter [@poleemploi_HDF](https://twitter.com/poleemploi_HDF)

Contact presse de la CPAM des Flandres :
Candice GRAUX – 03.59.67.21.58
communication.cpam-flandres@assurance-maladie.fr

Contact presse Pôle emploi Hauts-de-France :
Claudie PODVIN – 06.18.63.89.53
Claudie.podvin@pole-emploi.fr

Contact presse Carsat
Lucie Bourlard – 03.20.05.84.43
lucie.bourlard@carsat-nordpicardie.fr